

Visite de Me Malick Coulibaly à Sikasso et Ségou :
La justice rendue aux prisonniers !

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 25 FEVRIER 2020

550

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Centre du Mali

L'ultimatum de Boubou Cissé



Elections législatives mars et avril 2020 :
Les inquiétudes des partis CNID et FARE



La gestion foncière au Mali : Des innovations
en perspectives

FOFY® INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie

Une	Centre du Mali : L'ultimatum de Boubou Cissé	P.4
Brèves	Communiqué du gouvernement suite à la visite du premier Ministre Dr Boubou Cissé dans la région de Mopti les 22 et 23 février 2020	P.11
	Interdit de prêcher à Abidjan: Cherif Ousmane Madani Haïdara s'explique	P.11
	Un revers cinglant infligé aux groupes terroristes au Mali et au Niger : Au moins 170 assaillants abattus, des repaires démantelés, plusieurs engins détruits	P.12
	Nouakchott : La septième session ordinaire du Conseil des Ministres du G5 Sahel	P.12
	Enlèvement d'enfants à Siby : La fillette retrouvée, le nouveau-né toujours introuvable	P.12
	Centre du Mali : L'état-major français annonce une cinquantaine de jihadistes « neutralisés »	P.13
	SBM sur le Sahel : Pas de victoire politique sans une victoire militaire	P.13
Actualité	La gestion foncière au Mali : Des innovations en perspectives	P.14
	Session Ordinaire de l'INSTAT : Le bilan 2019 en hausse !	P.16
	Centre National d'Appareillage Orthopédique : Un accroissement du budget	P.17
	Visite de Me Malick Coulibaly à Sikasso et Ségou : La justice rendue aux prisonniers !	P.18
	2ème journée scientifique de médecine du sport : Pour le rayonnement du sport malien	P.19
Politique	Coopération internationale : Tiébilé Dramé à la manœuvre !	P.20
	Elections législatives mars et avril 2020 : Les inquiétudes des partis CNID et FARE	P.21
Culture & société	AFRILIVRES : Le livre africain en reviviscence !	P.22
International	Cellou Dalein Diallo : « L'OIF vient de prouver qu'on avait raison »	P.23
	Présidentielle 2020 au Togo : F. Gnassingbé réélu dès le 1er tour avec un score de 72,36% des voix (résultats provisoires de la CENI)	P.23
	Promesses de campagne : Alpha Condé ou la stratégie du miroir aux alouettes	P.24
Sport	Football : Weekend des Aigles en Europe	P.25
	Athlétisme : On connaît désormais les champions du Mali en cadet	P.26

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampike@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.11



P.18



P.20





Centre du Mali : L'ultimatum de Boubou Cissé

On le sait, l'État malien est dans l'incapacité d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens dans le nord et le centre du pays. L'absence des Forces armées et de sécurité a permis aux groupes terroristes d'essaimer particulièrement dans le centre du

pays. La récente attaque d'Ogossagou en est la parfaite illustration. C'est cette absence et cette incapacité de l'État malien qui a amené le groupe d'autodéfense Dan Nan Ambassagou à vouloir assurer la sécurité des personnes et de leurs biens contre les groupes armés terroristes qui se manifestent presque quotidiennement par le massacre des populations civiles de toutes les ethnies. Dan Nan Ambassagou a ainsi installé des checkpoints sur les routes où sévissent les groupes terroristes armés. Or le Premier ministre Boubou Cissé vient d'ordonner le démantèlement de ces checkpoints sans annoncer les mesures d'accompagnement nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et de leurs biens. (Lire Encadré). Tout en prenant acte de la décision du Premier ministre, Dan Nan Ambassagou, dans un communiqué, exprime ses craintes et ses réserves. (Lire Encadré)

Dans un pays normal, la sécurité des personnes et de leurs biens est assurée par les

forces armées de sécurité, seules habilitées à le faire. Mais le Mali est loin d'être un pays normal depuis l'éclatement de la crise qu'il traverse en 2012. Ogossagou, Dioura, Indelimane, Tabankort, etc. sont là pour nous rappeler que les forces armées de sécurité maliennes sont loin de pouvoir assurer la sécurité des populations. Presque hebdomadairement, ces populations sont les victimes de la barbarie des terroristes qui n'épargnent ni femmes ni enfants ni personnes âgées, poussant des milliers de personnes à abandonner leurs villages et leurs biens pour aller se réfugier dans des localités qui présentent plus de sécurité à leurs yeux. Ces mouvements de personnes ont laissé des villages de désolation et provoqué un délitement des activités socio-économiques qui menacent la survie même des populations concernées. Ces réfugiés internes ont atteint Bamako, la capitale, sans qu'aucune mesure ne soit en vue pour assurer leur retour sur la terre de leurs ancêtres.



C'est l'absence de l'État dans le centre du pays, de ses services sociaux de base et des forces armées de défense et de sécurité qui a favorisé l'apparition des milices d'autodéfense comme Dan Nan Ambassagou qui se donne comme mission d'assurer la protection des personnes et de leurs biens pour pallier l'absence de l'État malien. Ce n'est pas la première fois que l'État malien a maille à partir avec le groupe d'autodéfense au pays dogon. On se souvient de la décision du Gouvernement de dissoudre Dan Nan Ambassagou après le massacre de plus de 160 personnes dans la première attaque d'Ogossagou, le 23 mars 2019. Si la décision gouvernementale a jeté le discrédit sur le groupe d'autodéfense au pays dogon en le faisant passer pour l'auteur du massacre du village peul, rien à la date d'aujourd'hui n'a été fait pour situer vraiment les responsabilités du massacre d'Ogossagou même si certaines sources annoncent l'arrestation de présumés auteurs du plus grand massacre de populations civiles au Mali.

La décision de lever les checkpoints tenus par Dan Nan Ambassagou sur certains axes routiers dans la région de Mopti est donc une décision de souveraineté d'un État qui donnait jusque-là l'impression d'avoir sous-traité la défense des personnes et de leurs biens dans cette partie du Mali. De ce point de vue on peut donc comprendre la décision du Premier ministre Boubou Cissé. Cependant, pour rassurer les populations de la Région de Mopti lesquelles ont le sentiment d'être abandonnées par l'État du Mali, il est indispensable que Boubou Cissé

prenne sans délai des mesures fortes comme remplacer aux checkpoints les miliciens de Dan Nan Ambassagou par les éléments des forces armées et de sécurité maliennes. Une telle mesure n'a malheureusement pas été annoncée par le Premier ministre ce qui laisse croire que c'est un boulevard qui va être ouvert aux groupes armés terroristes dans leurs desseins odieux de s'attaquer aux populations civiles sans défense. Il faut au demeurant signaler qu'une telle mesure est désormais aux antipodes de la nouvelle politique sécuritaire de la zone qui consiste à regrouper les forces disséminées çà et là.

Ce sentiment est sans doute à la base des premières réactions de la Plateforme des jeunes

du Pays Dogon qui dénonce la décision du Premier ministre. Ainsi, ce qui apparaissait comme une volonté des autorités maliennes de reprendre la main au centre du pays est interprété comme une volonté de nuire aux populations civiles de la région de Mopti. Le Premier ministre Boubou Cissé, qui est un peul, devrait savoir que chacune de ses décisions sera analysée sous cet angle-là. Voilà pourquoi il ne doit rien faire, rien entreprendre, rien dire qui puisse prêter à confusion et donner lieu à des interprétations tendancieuses. Les nombreuses réactions de protestation à sa décision sur les checkpoints sur « la route du poisson » laissent penser que la véritable intention de Boubou Cissé n'est pas perçue par les populations intéressées.

Au moment où le Président de la République a désigné un Haut Représentant pour les régions du centre en vue de résoudre la grave crise de confiance entre les populations du centre du pays, la décision de Boubou Cissé n'est pas de nature à calmer les esprits. C'est pourquoi il est indispensable que le Premier ministre procède à un recadrage rapide en annonçant le remplacement aux checkpoints des membres de Dan Nan Ambassagou par les éléments des Forces armées et de sécurité maliennes. C'est en substance le contenu du communiqué de Dan Nan Ambassagou qui vient d'être publié. Il est indispensable pour un retour au calme rapide et pour l'instauration d'un climat propice au retour de la paix et de la cohésion au centre du pays que le Gouvernement affiche une neutralité totale entre les différentes communautés. Or la





décision de Boubou Cissé et la récente déclaration du Président Ibrahim Boubacar Kéita annonçant que les commanditaires du récent massacre d'Ogossagou sont à Bamako sans qu'aucune personne ne soit appréhendée à cet effet sont de nature jeter le trouble dans l'esprit des Maliens et à entretenir la suspicion.

Si Dan Nan Ambassagou refusait d'abandonner les checkpoints de la « route du poisson », le Gouvernement n'aurait d'autre choix que d'employer la force. Ou d'accepter une fois de plus le discrédit. Or un conflit armé entre la milice d'autodéfense et les forces de sécurité maliennes est le pire scénario car il serait de nature à envenimer davantage une situation déjà très compliquée au centre du pays et surtout à renforcer à tort ou à raison le sentiment que le Gouvernement n'est pas impartial dans résolution de la crise. Cela d'autant plus que le groupe d'autodéfense déclare être « toujours dans la logique de soutenir le gouvernement à stabiliser et sécuriser le pays dogon ».

Une fois de plus, comme l'Opposition politique malienne n'a cessé de le marteler depuis plusieurs années, le Gouvernement du Mali semble

incapable de résoudre la crise du centre du Mali. Aussi longtemps que les Forces armées maliennes (FAMA) n'auront pas investi les zones de conflit, les populations ne feront pas confiance aux autorités maliennes. Dan Nan Ambassagou ne prospère que parce que l'État est absent là où il aurait dû être, c'est-à-dire aux côtés des populations civiles. Certes l'État a besoin d'être fort mais il ne peut pour cela

s'aliéner le soutien et la confiance des populations victimes de massacres incessants et toujours plus spectaculaires et sanglants. La confiance et le soutien des populations sont indispensables au retour de la paix et de la cohésion sociale au centre du pays.

■ **DIALA THIÉNY KONATÉ**



Figaro du Mali



Les députés du pays Dogon désapprouvent la levée des check points sur la RN 15 (route du poisson)



Dans une lettre en date du 19 février 2020, le Ministre de l'Economie et des Finances, Dr. Boubou Cissé instruit au Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique de faire des prélèvements sur le salaire des enseignants grévistes conformément à la loi N°87-47/AN-RM du 10 août 1987 relative à l'exercice du droit de grève. Ce prélèvement concerne 19 jours de grève effectués par les syndicats de l'Education signataires du 15 octobre 2016. Je rappelle que les syndicats ont entamé il y a une semaine une nouvelle grève de 20 jours qui n'est pas incluse dans les directives données par le Ministre ordonnateur des dépenses publiques. Les enseignants qui font l'objet de ces mesures drastiques néanmoins légales, entendent poursuivre leur action jusqu'à satisfaction totale de leur doléance qui est l'application stricte de l'article 39 autrement dit les 20% ou rien. En attendant les parents d'élèves et l'AEEM jouent aux simples spectateurs pendant que les pauvres enfants voient leur avenir partir en l'air par nos fautes. NB : Les écoles privées ne sont pas concernées par ces grèves. Sékou Niame Bathily.

Justice Mali Justice

Les Seuls domaines où ce régime a réussi sont la corruption, le népotisme et l'insécurité.



Acheter des équipements militaires ne fait pas partie des missions d'un député

La sécurité s'est détériorée sous ATT, elle est devenue irrémédiable sous IBK

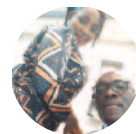
Le fils du président, le journaliste et le patriarche face à une justice aux yeux bandés marchant sur un sentier lumineux.



Les Seuls domaines où ce régime a réussi sont la corruption, le népotisme et l'insécurité.

Bennchico Savadogo

Ne cherchez pas à être honnête dans ce monde, on va vous combattre et vous détruire, soyez hypocrite, en vérité



PINAL

Nous sommes dans quel pays ? Des criminels chasseurs tiennent une sous la barbe de SENSÉ protecteur de tous les citoyens maliens sans aucune réaction. Si vous acceptez qu'une soit armée, pourquoi voir les autres comme des démons ? L'état doit être juste dans sa gestion du pays, sinon la paix ne cesse de s'éloigner chaque instant.



Jeunesse Tabital Pulaak

Jeunesse Tabital Pulaaku - Mali est à : Sévaré.
Urgent : Plusieurs sources nous disent qu'à Sévaré les chasseurs de la milice terroriste Dan Nan ambassagou sont réunis depuis ce matin à Barbé, village situé à la périphérie de l'aéroport de Sévaré ce jour 24 février 2020. Leur nombre est estimé à 200 chasseurs armés de kalachnikov et de fusils de chasse. Ils sont regroupés au niveau de l'école depuis ce matin où ils tiennent une réunion. On craint une attaque contre les populations des villages peuls environnants qui hébergent beaucoup de déplacés venus des cercles de Bankass et Djenné. La jeunesse Tabital Pulaaku invite les autorités à prendre ses responsabilités.



MALI MALIN

QUEL COUP EST EN PRÉPARATION ???

Mahmoud_DICKO se rendra chez le Cherif, le Cheick Mohamed Ould Cheicknè Bouyé Haïdara de Nioro du SAHEL. Après le passage du Président IBK. Affaire à suivre...



Moussa Yoro Diallo

Moussa Yoro Diallo est avec Badra Aly Sidibé et 23 autres personnes.

ACTUALITÉS DE L'HONORABLE MOUSSA TIMBINÉ :

Une prise de contact entre honorable président Moussa Timbiné et son club de soutien à Daoudabougou. Les femmes et les jeunes ont répondu présent et accordent leur soutien sans conditions à toutes les initiatives de l'homme.

L'honorable Moussa Timbiné est plus que jamais sollicité par les populations de la Commune V qui lui réitèrent leur accompagnement et soutien sans faille à pour toutes ses actions dans sa Commune.



La coordination des clubs de soutien à l'honorable Moussa Timbiné est pilotée par une équipe dynamique de femmes et de jeunes avec à sa tête le camarade Mahamadou Diarra, qui font une descente musclée à travers tous les coins et recoins de la Commune V.



Ambassade des Etats-Unis au Mali



Security Alert - Location: Koulikoro, Mali
Event: The Embassy received information about a possible attack in Koulikoro on February 23 or 24. The Embassy has cancelled all travel outside of Bamako for Embassy staff on February 24.

U.S. citizens are strongly advised to avoid the Koulikoro area on Monday, February 24, 2020. ... Afficher la suite

Security Alert - Location: Koulikoro, Mali

Événement : L'ambassade a reçu des informations sur une éventuelle attaque à Koulikoro le 23 ou 24 février. L'ambassade a annulé tous les voyages en dehors de Bamako pour le personnel de l'ambassade le 24 février.

Les citoyens américains sont fortement conseillés d'éviter la région de Koulikoro le lundi 24 février 2020.

Les citoyens américains sont conseillés de :

- Évitez la zone de l'attaque possible
- Continuer à exercer la vigilance pendant qu'au Mali
- Faire preuve de prudence si inattendue dans les environs de grands rassemblements ou manifestations
- Vérifiez vos plans de sécurité personnelle
- Gardez un profil bas
- Soyez au courant de votre environnement
- Gardez une forme de communication avec vous
- Surveiller les médias locaux

Assistance:

- Ambassade des États-Unis Bamako, Mali
- +223 20 70 23 00
- + 223 66 75 28 60 (urgences après heures)
- Bureau des affaires consulaires du Département d'Etat-888-407-4747 ou 202-501-4444
- Suivez-nous sur Twitter et Facebook

- Consultez le site web de voyage du Département d'Etat pour la prudence mondiale et informations spécifiques au pays pour le Mali.
- Inscrivez-vous au programme d'inscription des voyageurs intelligents (ÉTAPE) pour recevoir des messages de sécurité et faciliter la localiser en urgence.

L'Attachée Culturelle, Mme DeEtta Cravens, a participé la semaine dernière, à une table ronde pour rendre hommage à Toni Morrison, romancière, essayiste, critique littéraire américaine, dans le cadre de la Rentrée Littéraire du Mali, à l'université de Kabala, en présence du Recteur de l'université, M. Idrissa Soiba Traoré. La Rentrée Littéraire du Mali est un carrefour de brassage et d'intégration par excellence et rassemble les amoureux du livre et des auteurs de différents pays à travers le monde. Le panel de discussion était composé de Fatoumata Keita, docteure en lettres, spécialisée en littérature américaine, auteure d'une thèse et d'articles autour de Toni Morrison ; Hajar Bali, auteure algérienne de théâtre, nouvelles et d'un roman ; et Veronika Mabardi, auteure et metteuse en scène belge de théâtre et de roman.

La présence de l'ambassade à cet évènement s'inscrit dans la droite ligne des priorités du gouvernement du Mali en matière d'éducation. Lors de son intervention, Mme Cravens a appelé les jeunes de tous les pays à lire pour mieux comprendre le monde d'aujourd'hui, et mieux affronter les défis de demain.

Née Chloe Ardelia Wofford, l'impact de la vie de Morrison et l'ampleur de son œuvre sur le plan qualitatif ont inspiré des générations d'écrivains. Ces récits ont contribué à façonner sa vision du monde en dehors de son éducation ouvrière, et ont servi de base aux thèmes récurrents dans nombre de ses romans : l'humanité, la communauté, l'amour, la perte, la mémoire, et les effets dévastateurs de la pauvreté, de l'esclavage, et de la haine raciale.



RFI



La jeune femme avait posté une vidéo d'une chanson parlant des filles de la Mecque comme « belles et fortes ». Ce qui constitue visiblement une offense dans ce royaume ultra-conservateur.

En cause, le déficit commercial des États-Unis : 25 milliards de dol-

lars en 2018 vis-à-vis de l'Inde pour un total de 148 milliards de biens échangés. L'Inde est en effet devenue « la reine des taxes » et a récemment accusé Donald Trump, qui a lancé les hostilités en juin dernier.

RFI Afrique



Faure Gnassingbé a été reconduit pour un quatrième mandat à la tête du Togo, selon les résultats officiels provisoires proclamés dans la nuit de dimanche à lundi 24 février par la Commission électorale nationale indépendante (Céni).

Koulouba Actu



Relation très tendue entre l'imam Mahamoud Dicko et l'ancien PM Boubèye Maïga : Les deux hommes se vouent une haine réciproque : le climat politique et religieux fortement ébranlé

Ammy Baba Cisse



Le ministre Boubacar Alpha Ba estime que les groupes armés sur le terrain sont des « républicains »

Boubacar Alpha Bah est une catastrophe. Il se fait cribler dans le débat de RFI



Pr. Alpha CONDÉ

Nous lancerons très bientôt le chemin de fer Conakry-Kouroussa-Kankan-Mandiana-Sikasso-Bobo-Dioulasso. Le barrage de Foumi sera également construit. Nous allons travailler davantage pour changer la vie des Guinéens ! #Kibaro #Guinée



à l'âge de 86 ans. L'homme ne manquait ni d'autorité ni de charisme. Homme d'action & de persuasion, il a été un fidèle de François Mitterrand & de Jacques Chirac. Dors en paix !

Je suis à Riyad à l'invitation du ministre saoudien des médias. Je suis accompagné par mon Ccab, les DG de l'AMAP, ORTM, La POSTE & le directeur de l'Agence de Presse. L'entretien a porté sur les axes de coopération entre les structures des 2 pays évoluant ds les secteurs concernés

KONATE Malick

...Tant que nos dirigeants (payés et pris en charge par le budget national pour améliorer les conditions de vie des populations) ne sont pas directement concernés/impactés/touchés par les réalités de la vie malienne, bab le Mali n'ira nulle part! 4/4



Yaya Sangare

Hervé Bourges, une figure de l'audiovisuel français & fervent défenseur de la francophonie est décédé



SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À

40%

SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money



Communiqué du gouvernement suite à la visite du premier ministre Dr Boubou Cissé dans la région de Mopti les 22 et 23 février 2020



COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DU MALI

Les 22 et 23 février 2020, le Premier Ministre, Dr Boubou Cissé, accompagné d'une forte délégation, a effectué une visite de terrain dans plusieurs localités de la région de Mopti. Au premier jour de sa visite, la délégation s'est rendue à Sendegué, dans la commune de Ouroubé- Doundé où elle a rencontré les populations, les autorités politiques, administratives, coutumières et religieuses, avant de procéder à une remise de dons.

La délégation s'est rendue le lendemain à Ogossagou, village martyr, de nouveau meurtri à la suite de l'attaque barbare du 14 février 2020 qui a coûté la vie à plusieurs dizaines de civils dont des femmes et des enfants.

Après s'être recueilli sur la sépulture des personnes lâchement assassinées, le Premier ministre a constaté avec amertume les stigmates de la dernière attaque. Il a assuré les populations de la solidarité pleine et entière de la Nation malienne et encouragé les autorités judiciaires à faire toute la lumière sur les crimes commis et traduire en justice leurs auteurs. Il a encouragé les Forces de défense et de sécurité à assurer la sécurité des populations de la zone.

Le Premier ministre a, par ailleurs constaté la persistance des checkpoints érigés et tenus par des hommes en armes sur l'axe reliant Sévaré à Bankass. Les mêmes pratiques sont signalées sur d'autres axes.

Le Premier ministre tient à préciser que ces check-points illégaux constituent une atteinte grave à la souveraineté de l'État et sont des points d'insécurité pour les populations, dont la liberté de circulation se trouve ainsi entravée. Il s'agit en outre, de positions où des versements d'argent sont imposés aux paisibles voyageurs soumis à des contrôles au faciès ; toute chose intolérable dans un Etat respectueux des droits de l'homme.

Par conséquent, le Premier ministre a instruit aux ministres de la Défense et de la Sécurité, que toutes les mesures légales soient prises pour rétablir l'autorité de l'État sur ces axes routiers et assurer la sécurité de toutes les populations civiles, dont les activités s'en trouvent impactées.

Le gouvernement demeure également préoccupé par la manipulation dont font l'objet certaines populations de la zone visitée, de la part d'individus qui par leurs agissements, mettent en danger la vie de femmes et d'enfants instrumentalisés pour s'opposer au passage des convois des FAMAs et des forces internationales. Ce comportement injustifiable et intolérable, démontre s'il en était encore besoin, les sombres motivations de ses vrais instigateurs tapis dans l'ombre.

Toutes les dispositions sont d'ores et déjà prises pour le renforcement

Interdit de pêche à Abidjan : Cherif Ousmane Madani Haïdara s'explique



Il nous revenait depuis jeudi 20 février 2020 que le célèbre prédicateur musulman, Chérif Ousmane Madani Haïdara, invité à l'occasion de la fête du Maouloud en Côte d'Ivoire pour un prêche a été interdit. Suite à cette décision, le Chérif a réagi dans une vidéo le vendredi 21 février 2020. Dans notre dernière parution de vendredi 21 février 2020, nous l'annoncions : le ministère ivoirien de l'Administration du territoire et de la décentralisation n'a pas autorisé un prêche d'Ousmane Madani Haïdara, le Président du Haut conseil islamique du Mali (HCIM) et Guide d'Ançar Dine international.

Dans le cadre de la célébration du Maouloud, le guide religieux devait prêcher au Palais des Sports de Treichville les 22 et 23 février sur le thème « l'islam, paix et développement ». Cependant, les autorités ivoiriennes ont invité les organisateurs « à surseoir à cette manifestation en raison des impératifs de sécurité qui prévalent, en ce moment, dans la sous-région ». L'homme de Dieu est longuement revenu sur ce sujet pour s'expliquer. « Les fidèles de la communauté sœur Ançar Dine de Bouaké nous avaient invités à l'inauguration d'une résidence Cherifla construite en notre nom. Et à la suite, nous devrions nous rendre à Abidjan. Notre arrivée devrait coïncider avec la célébration du Maouloud. Mais étant à Bouaké, l'ambassade du Mali à Abidjan nous a informés de ce que le monde qui allait participer à cet événement était important. Pour raisons de sécurité, les autorités ivoiriennes ont demandé son report le temps de prendre des dispositions », a fait savoir le prédicateur malien. Une décision que le chérif n'a pas contestée. « Je demande à tous les fidèles de se plier à cette décision, car nous devons respecter nos autorités. Les musulmans doivent montrer l'exemple aux autres. Pour ce faire, je demande à tous les fidèles d'accepter de faire le chemin retour avec moi sur le Mali », a-t-il recommandé. Mais l'homme se dit être « comblé de savoir que les fidèles n'ont pas pris en mal la décision de l'État de Côte d'Ivoire ». Il faut signaler que la sous-région ouest-africaine est en proie à une insécurité due à la montée en puissance de l'extrémisme violent. Et favoriser de telles rencontres dont on n'est pas en mesure d'assurer la sécurité de la population est risqué.

■ Komi

imminent des Forces de défense et de sécurité afin de garantir la quiétude des populations partout sur l'ensemble du territoire, particulièrement dans le centre du pays.

Bamako, le 24 février 2020.

Le Gouvernement de la République du Mali

Un revers cinglant infligé aux groupes terroristes au Mali et au Niger : Au moins 170 assaillants abattus, des repaires démantelés, plusieurs engins détruits



Les groupes terroristes ont subi un revers cinglant lors des récentes opérations conjointes menées au Mali et au Niger. Aux alentours de Mopti et dans le Gourma, une cinquantaine d'assaillants ont été mis hors de combat.

Quelque 120 autres terroristes ont été neutralisés lors d'une opération similaire sur le sol nigérien et dans la zone dite des «trois frontières». Ce bilan lourd infligé aux éléments terroristes découle de l'intensification des opérations ratissage menées par les Armées malienne, nigérienne et française.

Enlèvement d'enfants à Siby : La fillette retrouvée, le nouveau-né toujours introuvable



Si la fillette de 8 ans a été retrouvée à Bamako, le nouveau-né reste toujours introuvable. Cet enlèvement de deux enfants s'est passé à Siby le 11 février 2020 au petit soir. Couverte de voile, une femme se présenta dans l'une des nombreuses familles Camara de cette commune rurale située à 50 km de Bamako. Elle serait la fille de l'une des tantes résidante à Bamako. Elle était venue se faire soigner, parce que malade, "possédée".

Nouakchott : La septième session ordinaire du Conseil des Ministres du G5 Sahel



SEM Tiébilé DRAME, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale en compagnie de son collègue de la Défense et des Anciens Combattants, le Général Ibrahim Dahirou DEMBELE participe à Nouakchott, en République Islamique de Mauritanie, ce 23 février 2020, à la septième session ordinaire du Conseil des Ministres du G5 Sahel, préparatoire à la sixième Conférence des Chefs d'Etat du G5 Sahel, prévue le 25 février 2020 à Nouakchott.

Au cours des travaux, le Conseil des Ministres examinera le rapport d'activités du Secrétaire permanent du G5 Sahel au titre de l'année 2019 et le rapport du Commandant de la Force conjointe du G5 Sahel sur la même période.

Les Ministres examineront également plusieurs autres documents élaborés dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie pour le Développement et la Sécurité des pays du G5 Sahel.

En marge de cette sixième Conférence des Chefs d'Etat du G5 Sahel, le Ministre prendra part à la première Assemblée générale de « Alliance Sahel ». Cette assemblée générale se situe dans le prolongement du Sommet de Pau et devrait donner une impulsion forte sur le terrain du développement dans l'espace du G5 Sahel

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI

Mais c'est après que ses motivations réelles ont été découvertes avec la disparition au même moment de Korotoumou Koné dite Hati, fillette de 8 ans et d'un nouveau-né de quelques semaines. Enlevées selon toute vraisemblance par l'étrangère !

En effet, les recherches effectuées sur place n'ont pas permis de localiser ni les enfants ni la jeune dame. La voleuse d'enfants avait pris la direction de Bamako, apprit-on par la suite. Car quelques jours après son forfait, elle vint déposer la petite Koro à côté d'une vendeuse aux alentours du «Vox Da» au centre-ville. Et n'est plus revenue la chercher selon les informations recueillies sur place. Quid du nourrisson ? Mystère et boule de gomme !

Cet enlèvement a créé une certaine psychose à Siby. Un fou a été pris pour cible et proprement lynché par une foule surexcitée qui l'avait soupçonné être un voleur d'enfants. Et aurait passé de vie à trépas, n'eût été la promptitude du Commandant de la Brigade de gendarmerie et de ses hommes.

Centre du Mali : L'état-major français annonce une cinquantaine de jihadistes « neutralisés »



Selon l'état-major français, la force française Barkhane a mis « hors de combat » ces derniers jours une cinquantaine de jihadistes dans le centre du Mali. Une bonne nouvelle, surtout lorsqu'on sait qu'un nouveau groupe a récemment prêté allégeance à l'organisation État islamique (EI) dans cette zone. Plusieurs attaques ont été perpétrées depuis le début de l'année 2020.

« Entre le 9 et le 17 février, Barkhane a mené plusieurs opérations dans le centre du Mali autour de la ville de Mopti » qui « ont permis de neutraliser une cinquantaine » de jihadistes, de détruire une trentaine de motos et deux pickups, et de saisir armement, téléphones et matériel électronique », annonce l'état-major dans un communiqué. L'armée française refuse de donner un décompte précis des jihadistes qu'elle tue, blesse ou capture, et regroupe ces trois catégories sous les termes génériques de « neutralisation » ou « mise hors de combat ».

Au cours d'une première opération, les 9 et 10 février au nord-ouest de Mopti, « des frappes aériennes de drone et de Mirage 2000, couplées à l'engagement d'hélicoptères de combat, ont permis de neutraliser une vingtaine de combattants armés », dont « un cadre de l'EIGS », détaille le communiqué. L'état-major fait ainsi référence au groupe jihadiste EIGS (État islamique au Grand Sahara), désigné comme l'ennemi numéro un au Sahel par l'armée française. Fin janvier, dans une vidéo tournée à Nampala (centre), non loin de la frontière mauritanienne, une soixantaine de personnes ont prêté allégeance à l'EI.

Une deuxième opération française, menée entre le 16 et le 17 février au sud de Mopti, « dans une région où sévit la katiba Macina » d'Amadou Koufa, a permis de mettre « hors de combat » une trentaine de jihadistes, ajoute l'état-major. L'armée française intensifie les raids anti-jihadistes dans cette région du centre du Mali depuis décembre, malgré la volonté affichée par Paris de concentrer ses efforts militaires dans une autre région, dite des « trois frontières », entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger, zone de prédilection de l'EIGS. Barkhane vient d'annoncer son passage de 4.500 à 5.100 hommes d'ici à fin février, dans l'espoir d'inverser le rapport de forces sur le terrain, alors que les groupes jihadistes multiplient depuis quelques mois les attaques au Sahel, entretenant une insécurité chronique pour les civils et infligeant des pertes régulières aux armées locales. Ces actions grandeur nature de barkhane et FAMa doivent faire baisser les attaques des postes afin de calmer les populations.

■ K. Komi

SBM sur le Sahel : Pas de victoire politique sans une victoire militaire



L'ancien Premier ministre, Soumeylou Boubèye Maïga, a déclaré ce vendredi 21 février au Forum de Bamako que la résolution des crises au Sahel passe impérativement par une victoire militaire. Une déclaration qui sonne comme une réponse à l'option de dialogue désormais soutenue par le Président IBK et son Haut représentant au Centre, Dioncounda Traoré. Très sceptique, l'ancien Premier ministre, Soumeylou Boubèye Maïga, a dénoncé, ce 21 février, le manque de vision et de coordination des stratégies dans la gestion des crises au Sahel. C'était à la faveur de la 20ème édition du Forum de Bamako, une rencontre annuelle réunissant des personnalités à travers le monde sur les grands enjeux de développement du continent. « Quelle Afrique à l'horizon 2040 ? » est le thème de cette édition tenue du 20 au 22 février. Au menu des discussions: les questions sécuritaires au Mali et dans le Sahel et leur ramification. A cette grande rencontre, l'ancien Premier ministre, Soumeylou Boubèye Maïga, a animé un des panels.

Pour lui, la gouvernance actuelle rime avec gestion de crises. « Partout dans le monde, il devient de plus en plus difficile de gouverner », constate l'expert en sécurité. Au Mali, au Niger et au Burkina Faso, ces dernières années ont été éprouvantes et meurtrières. En cause, analyse Soumeylou, l'incrustation des groupes terroristes dans la sphère musulmane, la prolifération des stratégies pour le Sahel sans coordination, la faiblesse structurelle des institutions étatiques du Sahel.

Face à ces situations, il ne parie pas sur la réussite de la Force G5 Sahel regroupant les éléments des armées du Mali, du Burkina-Faso, du Niger, de la Mauritanie et du Tchad. « Son effectif rudimentaire n'est pas un atout », se désole M. Maïga. Les 5000 soldats de la Force conjointe du G5 Sahel vont régler quel problème ? s'interroge-t-il.

« Déjà la coordination interarmées est un problème à fortiori entre les armées qui n'ont presque aucune structure en commun face une menace non conventionnelle par rapport aux standards sur lesquels nos armées sont formées », a ajouté le paneliste. Malgré les dégâts et les pertes, le Sahel manque toujours de vision stratégique pour l'ensemble du volet des problèmes, a-t-il décrié. Toutefois, la crise a eu l'avantage de contraindre les Etats à renforcer les démarches collectives en matière de sécurité. Et pour le conférencier, cette dynamique doit se poursuivre. Les Etats africains doivent davantage compter sur eux-mêmes. Sans cela, les solutions externes résoudre difficilement les problèmes, a prévenu SBM.

En revanche, il ne partage pas l'option de reléguer au second plan l'option militaire au profit de la démarche politique. « Je ne suis pas certain que nous pouvons avoir une solution politique sans au préalable un résultat militaire significatif. Je ne connais pas de victoire politique sans une victoire militaire », a-t-il affirmé.

La gestion foncière au Mali : Des innovations en perspectives

Le Mali est doté d'un cadre stratégique de relance économique et de développement durable qui constitue le point d'ancrage de toutes les politiques en matière de développement durable. Ce point d'ancrage a permis à l'Etat du Mali de se doter en 2018 d'une politique nationale domaniale et foncière qui n'existait pas par le passé.



Dans le cadre du salon de l'habitat de Bamako, tenue dans notre pays, les 20, 21, 22 et 23 février 2020, plusieurs thématiques ont été abordées au cours de cette rencontre de haut niveau. Dans le panel 3 relatif à la Gestion et la sécurité foncière, la sé-

curisation du foncier face aux enjeux de financement et de création de nouvelles villes a fait l'objet d'une grande attention. Le directeur national des domaines, Ibrahim Simpara, Officier de l'ordre national, a révélé ses impressions sur cette épineuse question de la gestion du

foncier au Mali.

Selon Ibrahim Simpara, Directeur national des domaines, il existe la direction nationale des domaines et la direction nationale du cadastre.

« Le plan stratégique que notre pays a élaboré contient plusieurs axes. Ce qu'il faut surtout retenir, c'est ce que les états généraux du foncier ont souhaité en 2009. Il s'agissait de mettre la terre au service du développement. De faire en sorte que la réforme domaniale qui allait être initiée puisse permettre de refonder les rapports sociaux. Parce qu'on a souvent dit ici que la terre, puisque porteuse d'enjeux économiques, est aussi au service du développement social du pays. A ce titre, elle permet non seulement de refonder les rapports sociaux, mais aussi d'améliorer la gouvernance de l'Etat. Parce qu'on sait que la gouvernance foncière est le fondement de toutes les autres gouvernances. Partant de ce fait, il fallait que la direction nationale du domaine et la direction du cadastre soient dotées, à l'instar des directions nationales des autres pays, d'un plan stratégique. En plus de ce plan stratégique, le code domaniale et foncier est en relecture très avancée. Le dossier se trouve actuellement au secrétariat général du gouvernement pour son introduction au Conseil des Ministres », a-t-il expliqué.

Répondant à la question de la justice et des sanctions, il dira : « Je pense que ça a été dit aussi, le Mali est doté d'outils juridiques des plus performants d'Afrique. Mais le problème c'est l'application qui nous a souvent conduits à des difficultés que nous connaissons. Et pour davantage sanctionner ces comportements, il fallait prévoir des sanctions plus lourdes. Ne serait-ce que pour dissuader ces genres de comportements dans notre pays. Ceux qui ont eu l'avantage de participer ou d'assister aux travaux d'élaboration de l'avant-projet du code domaniale et foncier se sont rendus à l'évidence que désormais des dispositifs de protection du domaine public, de protection du domaine des collectivités, de protection du patrimoine des particuliers est beaucoup plus accentué que dans des dispositions relatives au patrimoine. C'est important d'insister là-dessus, parce qu'on le sait, le

code domanial a consacré la domanialité publique et bien sûr a reconnu la propriété privée. Et cette propriété privée, elle n'existe que par le titre foncier qui est inattaquable et cela, même devant les juridictions. Le droit d'user de la chose, le droit d'en jouir, le droit de disposer de la chose, tous ces attributs sont rattachés au titre foncier », a-t-il précisé.

Au cours de son exposé, Ibrahim Simpara insistera sur l'importance de la protection du titre de propriété. Selon ses dires, cela est le fondement, voire la garantie de l'investissement privé. « **Nous parlons de la sécurité pour les nouvelles villes mais aussi de la sécurité pour l'ensemble des investisseurs. La meilleure des garanties qu'exigent les partenaires financiers, c'est la garantie foncière, la garantie immobilière. On vous demandera d'apporter la preuve que vous êtes propriétaires. Cette preuve, vous ne l'avez que par le titre foncier. Il est important que les services de l'Etat, que l'Etat lui-même puisse accorder à ce titre de propriété la garantie la meilleure afin de pouvoir soutenir les projets ainsi que tout ce qu'il y a comme épanouissement social lié au foncier. Le foncier est à la fois porteur d'enjeux éco-**

nomiques mais aussi d'enjeux sociaux et même culturels. C'est ce qui fait que le législateur a reconnu le droit coutumier. Cependant l'interprétation qui en est fait, n'est pas conforme à la réalité. Le législateur, en reconnaissant le droit coutumier a pourtant mis un garde-fou », a-t-il dit.

Pour pouvoir se prévaloir d'un droit coutumier, il faut avoir une emprise évidente ou permanente sur le sol. On ne peut pas sortir comme ça et venir revendiquer une terre dont même ses ancêtres n'ont pas la preuve de l'occupation. En réalité, c'est ce qu'il faut savoir. Mais pour mieux encadrer ce droit coutumier, il y a eu ce qu'on appelle la loi sur le foncier agricole. C'est vrai, cette loi n'est pas entièrement consacrée à la protection du droit coutumier ; mais certaines de ses dispositions contiennent déjà des ébauches de la protection du droit coutumier et de l'encadrement de la jouissance du droit coutumier. Donc, il appartient aujourd'hui à l'ensemble des acteurs du foncier de s'approprier cette loi sur le foncier, qui consacre surtout l'élaboration et la mise à disposition des détenteurs de droit coutumier.

« **Je vais finir sur une meilleure note en disant qu'au niveau de la direction du domaine et de la direction du cadastre, nous**

avons commencé à moderniser la gestion du foncier en l'informatisant. C'est ce qu'on appelle le système d'information sur les titres fonciers et les immobiliers dont la conception est très avancée. Le déploiement est prévu avant la fin de ce premier trimestre. Avec ce système d'information, la gestion foncière va être totalement dématérialisée dans le District de Bamako et dans le Cercle de Kati qui comptent aujourd'hui 90% des détentions coutumières et des détentions foncières. Après l'achèvement de la dématérialisation de la gestion foncière dans le District de Bamako et dans le Cercle de Kati, nous aurons prévenu 88% des litiges fonciers et nous aurons permis à 90% des référents, en matière de processus foncier, d'accéder de façon sécurisée à la propriété foncière », a-t-il conclu.

La dématérialisation de la gestion foncière est une lueur d'espoir pour la majorité des Maliens qui ont souffert et qui souffrent des conséquences néfastes des litiges fonciers aussi bien dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

■ Ibrahim Sanogo

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest



Session Ordinaire de l'INSTAT : Le bilan 2019 en hausse !

Le Secrétaire Général du ministre de l'Aménagement territoire et de la Population, à l'ouverture des travaux de la 16ème session ordinaire du Conseil d'Administration, a déclaré, hier, le taux de réalisation des activités des rapports d'activités et d'exécution du budget, dans le plan d'action de l'INSTAT, estimé à 87% contre 80% en 2018, soit une hausse de 7%.

Au cours de la présente session, l'Institut National des Statistiques (INSTAT) a procédé à la présentation des rapports d'activités et d'exécution du budget au titre de l'exercice 2019. Ces documents ont été soumis pour examen et adoption. En plus, ils seront complétés par le projet du budget 2020 qui fera l'objet d'examen pour son adoption. A la date du 31 décembre 2019, il ressort que le taux de réalisation des activités programmées dans le plan d'action de l'INSTAT est estimé à 87% contre 80% en 2018 soit une hausse de 7 points de pourcentage, a déclaré le représentant du ministre de l'Aménagement du territoire et de la Population, Seydou Moussa Traoré.

Au cours de l'année 2019, parmi les activités réalisées, certaines d'entre elles, méritent d'être signalées. Selon lui, il s'agit de la production de la série des comptes économiques

nationaux et les comptes prévisionnels, suivant le SCN 93 (ERETS) jusqu'en 2017.

La finalité de cette production riche en information statistique, consiste à satisfaire la demande de plus en plus accrue des utilisateurs de données statistiques. En plus, elle met à la disposition de ceux-ci un flux important d'indicateurs macroéconomiques, conjoncturels et sociaux dans le cadre du plaidoyer, de la planification du développement et de la prévision économique. Ces activités ont également permis de renforcer le cadre de coordination institutionnel du Système Statistique National.

En ce qui concerne l'exécution du budget au 31 décembre 2019, le rapport soumis pour examen, fait ressortir des taux d'exécution de 101% et de 99% respectivement pour les ressources et les dépenses.

Enfin, le président du CA, Seydou Moussa

Traoré, a invité ses membres à des échanges fructueux et à un examen minutieux des différents dossiers soumis à l'approbation des participants. Il s'agira, pour lui, de renforcer les performances des orientations et des recommandations pertinents afin d'améliorer et renforcer les performances de notre système statistique.

Au titre de l'année 2019, selon le DG Arouna Sougané, l'INSTAT a lancé deux opérations majeures. Il s'agit du recensement général des unités économiques et le recensement général de la population et de l'habitat. « Nous avons fait la cartographie et nous nous acheminons vers le dénombrement. Nous avons entamé l'enquête modulaire et permanente auprès des ménages qui nous permet d'avoir des indicateurs de suivi au cadre stratégique pour la croissance d'une économie durable. Nous avons élaboré les différentes statistiques macroéconomiques et financières qui ont permis à notre gouvernement de rentrer en discussion avec ses partenaires techniques et financiers, notamment le Fonds Monétaire International et la Banque mondiale », a expliqué le DG de l'INSTAT.

A ce titre, l'INSTAT a apporté des appuis aux structures privées dans le cadre de l'élaboration de leur politique et programme de développement, conclura Arouna Sougané.

■ Ibrahim Sanogo

Centre National d'Appareillage Orthopédique : Un accroissement du budget

Le représentant du ministre de la Santé et des Affaires sociales, Moussa Yattara, au cours de la 17^{ème} session du Conseil d'Orientation, a annoncé, samedi dernier, le budget du Centre National d'Appareillage Orthopédique du Mali (CNAOM), au titre de l'année 2020, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 686 591 549 FCFA contre 526 520 319 FCFA, soit une augmentation de 30,40%.

Concernant les ressources financières, selon Moussa Yattara, les résultats obtenus durant la période sont satisfaisants grâce aux concours précieux des partenaires assurant le tiers-payant.

En outre, au titre de la subvention de l'Etat d'un montant de 417 733 000 FCFA, 408 146 421 FCFA ont été notifiés, soit un taux de mobilisation de 97,70%.

Sur une prévision de 108 785 271 FCFA, au titre des ressources propres, 148 747 599 FCFA ont été réalisés, soit un taux de réalisation d'environ 137%. Sur ce montant, il a été engagé et liquidé 124 871 019 FCFA, soit un taux d'exécution de 83,95%.

Le Conseiller technique du ministre de la Santé et des Affaires sociales a salué les résultats encourageants obtenus dans la mise en œuvre du programme de Réadaptation Physique (PRP) en collaboration avec le CICR. Cette réalisation a permis la construction du Centre Régional d'Appareillage Orthopédique et de Réduction Fonctionnelle de Mopti. Elle a contribué à la formation, durant 3 ans, de deux boursiers en Appareillage Orthopédique à l'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux (ENAM) de Lomé. Elle a autorisé la prise en charge de 8 454 personnes en besoin de réa-

daptation physique, dont 231 prothèses, 313 orthèses et des séances de rééducation au CNAOM et dans les Centres Régionaux d'Appareillage Orthopédique et de rééducation Fonctionnelle (CRARF) de Tombouctou et de Gao. Elle a permis la formation des Aides orthoprothésistes et Aides Kinésithérapeutes pour le CNAOM et les CRAORF de Tombouctou et de Gao afin de renforcer le personnel de la réadaptation et la donation en matières orthopédiques importés dans ces deux régions. En parlant de son partenaire Humanité & Inclusion (HI), la CA a retenu la mise en œuvre du projet « Détecter et assurer une prise en charge précoce des incapacités de l'enfant en vue d'une meilleure intégration sociale ». Il concerne les enfants de 0 à 14 ans souffrant de polyhandicap, de trisomie 21 et d'épilepsie des six Communes de Bamako et de la commune urbaine de Sikasso.

En 2019, ce projet a permis, entre autres, la prise en charge de 61 enfants dans les domaines de la consultation, la rééducation, les aides techniques et la prise en charge des frais de formation en kinésithérapie de 4 étudiants fonctionnaires (2020 à 2021), a rappelé le CT du ministre de la Santé et des Affaires sociales.

Selon Moussa Yattara, la CNAOM a pu réaliser en 2019 l'essentiel de ses missions, notamment dans le domaine de la consultation, de la réalisation des séances de rééducation, de la production d'appareils orthopédiques et de la prise en charge des malformations des pieds, en particulier le pied-bot. Cela est illustré par les résultats techniques, à savoir 12 083 personnes consultées sur une prévision de 12 000, soit une réalisation de 100,69%. Ensuite, 19 340 séances de rééducation ont été réalisées sur une prévision de 25 000, soit une réalisation de 77,36%. En outre, 737 appareils ont été produits sur une prévision de 800, soit une réalisation de 92,12%. Enfin, 222 enfants sont traités, victimes de malformation du pied, sur une prévision de 600, soit une réalisation de 37% et 613 séances de plâtrage réalisées sur ces derniers.

Enfin, le représentant du ministre de la Santé et des Affaires sociales a salué la synergie d'action et la complémentarité avec la Direction Nationale du Développement Social, la CANAM, l'INPS, la CMSS et l'ANAM pour l'amélioration de l'accessibilité financière des personnes handicapées à des services de qualité.

■ Ibrahim Sanogo



Visite de Me Malick Coulibaly à Sikasso et Ségou : La justice rendue aux prisonniers !

Comme un bon père de famille qui se soucie en permanence du bien-être de chaque membre de sa famille, le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Me Malick Coulibaly, est descendu, la semaine dernière, dans le Mali profond pour mesurer lui-même l'état du dispositif judiciaire à l'intérieur du pays. Comme pour dire qu'il y a un Mali au-delà de la ville de Bamako, le ministre s'est rendu dans plusieurs localités des régions de Ségou et de Sikasso. Au cours de cette tournée, il a aussi recueilli les aspirations profondes des justiciables. Retour sur les temps forts d'une tournée aux pas de charge...



Le ministre Malick Coulibaly n'est pas que le ministre de la Justice et il est aussi le ministre qui veille sur le respect strict des Droits de l'Homme, lesquels font d'ailleurs l'objet d'un contrôle personnel et rigoureux qu'il assure lui-même, sans intermédiaire. D'où son intérêt particulier à l'amélioration constante de cadre de travail des administrateurs de la justice et des conditions de vie des détenus. En effet, depuis son arrivée au département de la Justice, Me Malick Coulibaly ne cesse de mouiller le maillot sur ces deux fronts.

Lors de son périple dans la région de Sikasso, Me Malick Coulibaly a été fidèle à son combat d'améliorer le cadre de travail des acteurs de la justice et les conditions de vie des détenus, en visitant certains tribunaux et lieux d'incarcération. Il s'agit notamment de ceux de Kimparana, dans la région de San, de Koutiala,

Yorosso et Kignan.

Dans les deux villes, le ministre a souffert après avoir fait le triste constat de la vétusté des juridictions et prisons. Le Garde des Sceaux a surtout été touché par les conditions dans lesquelles se trouvent le bâtiment servant de palais de justice de Kimparana, ainsi que la Maison d'arrêt de la ville. « Nous avons vu à Kimparana une prison exiguë, un palais de justice hors du temps », s'est attristé le visiteur.

Au regard du mal vivre des détenus, il a pris l'engagement de procéder au transfert d'un certain nombre de détenus sur des Maisons d'arrêt de Ségou et Bamako.

En termes de réalisation d'infrastructures, il a informé que Kimparana est déjà dans le projet pour la construction d'une nouvelle prison digne de ce nom et d'un palais de justice.

Ouverte en 1997, la Justice de paix à compé-

tence étendue (Jpce) de Kimparana (sous-préfecture qui regroupe 65 villages) est toujours en location même après qu'elle a été transformée en tribunal d'instance par la loi n° 2011-038 du 15 juillet 2011 en son article 4.

Joint au téléphone par les soins de notre confrère « La Lettre du Peuple », le secrétaire général de la mairie de Kimparana, Ali Bouaré, a salué et apprécié la visite du ministre des Droits de l'Homme dans la cité de Kava.

A en croire le maire, les instructions du ministre Coulibaly ont vite eu une suite favorable. Il témoigne que des dispositions sont prises par les services pénitentiaires pour le transfert de certains détenus vers d'autres centres de détention.

■ Ibrahim Sanogo

2ème journée scientifique de médecine du sport : Pour le rayonnement du sport malien

La journée scientifique de médecine du sport s'est tenue au Mémorial Modibo Keita. Le thème retenu pour cette année est la place du staff médical dans l'acquisition de la performance sportive. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le représentant du ministre de la Jeunesse et des Sports.

Selon Dr Adama Sangaré, président de AMAMES, il y a deux ans nous étions en train d'expérimenter la première journée scientifique avec précision le 13 mai 2017. « Nous avons pensé que cette jeune association doit être effectivement renouvelée au cours de cette deuxième journée d'arrivée au congrès. Je pense que les vannes sont ouvertes pour qu'il y ait le congrès parce que le pays vient de nous doter d'un centre de médecine du sport d'excellence, d'élite où tous ces praticiens, qui sont les kinésithérapeutes, les médecins, chirurgiens et les traumatologues vont se retrouver dans un centre pour mettre leur savoir-faire et leur art au profit du sport.

Pour que désormais le sportif d'élite soit bien pris en charge. Et la recherche scientifique en plus soit là pour impulser encore d'autres dynamismes à cette activité qui aujourd'hui est devenu un grand levier dans le monde pour faire connaître le pays. C'est un élément très important. Il y a le profil du sportif d'élite cela veut dire que dès le jeune âge, le médecin doit être en collaboration avec l'entraîneur pour que cette personne soit un champion », a-t-il indiqué.

Monsieur Oumarou Tamboura, représentant le Comité national olympique et sportif du Mali, a remercié les organisateurs pour la tenue de cette journée. « Vous savez, le Comité na-

tional olympique et sportif, qui est présidé par monsieur Habib Sissoko, a toujours voulu accompagner son pays dans le développement du sport. Dans ce développement que nous voulons tant, nous nous sommes occupés des trois valeurs : le respect, l'excellence et enfin l'amitié. Que le gouvernement mette cet outil précieux à la disposition du sport malien ne nous étonne guère. Il a toujours été aux côtés des sportifs maliens », a-t-il dit.

A préciser que cette cérémonie tant significative a été marquée par deux interventions.

Au cours de cette journée, plusieurs thématiques ont été abordées. La place du staff dans l'acquisition de la performance sportive, l'interpellation du PCMA, l'intérêt de l'électrocardiogramme dans le bilan cardiaque chez le sportif de haut niveau, l'indication de l'imagerie par résonance magnétique dans le diagnostic en traumatologie du sport, la réhabilitation de la ligamentoplastie : cas du ligament antérieur, le bilan de l'imagerie, le profil physiologique dans le sport d'élite et la facture de fatigue sont entre autres thèmes développés.

■ Ibrahim Sanogo





Coopération internationale : Tiébilé Dramé à la manœuvre !

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Tiébilé Dramé, plaide pour l'accroissement de l'aide du Japon et des autres pays contributeurs. C'était le jeudi passé, lors de la fête du roi du Japon. D'où cette invite du chef de la diplomatie malienne, à l'endroit de la communauté internationale, à mieux accompagner le Mali qui traverse une période très difficile.

Plusieurs pays sont au chevet du Mali pour l'accompagner à faire face au terrorisme qui menace même son existence. Laquelle lutte est loin d'être gagnée d'avance. Pour venir à bout de ce combat, il faut naturellement une synergie d'actions. Donc l'accroissement de l'enveloppe financière des pays contributeurs pourrait être un ouf de soulagement pour contenir ce phénomène.

Le ministre Tiébilé Dramé a prêché la bonne parole pour inviter les pays contributeurs à intensifier davantage leurs efforts dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Un pan important dans le processus de réunification vient d'être franchi dans ce pays, cela grâce aux efforts nationaux, grâce au dialogue inter malien fécond, grâce à la solidarité internationale, à l'action de la communauté internationale. « **Je voulais, en cette occasion solennelle, saluer le soutien de la communauté internationale surtout le soutien décisif apporté ces dernières semaines cruciales dans l'évolution**

de notre nation ; toute la communauté internationale dont le symbole vivant est l'organisation des Nations Unies ; saluer le leadership de la Minusma, saluer les pays contributeurs. Le Mali rentre dans une nouvelle étape pour la paix, pour la stabilité, pour l'unité nationale. Dans les prochaines semaines, notre chef de gouvernement se rendra à Kidal, symbolisant le retour de l'Etat et les services sociaux de base dans cette partie symbolique du Mali. Cela a besoin de l'accompagnement de tous. Vous êtes aujourd'hui à 250 millions de dollars d'appui. Est-il envisageable, cette année, de doubler cette enveloppe ? Monsieur l'ambassadeur du Japon au Mali, nous entrons dans une nouvelle phase », a-t-il dit.

Abordant le retour des services sociaux de base au nord du Mali, il dira que le Mali est dans la dynamique de la mise en œuvre de l'accord de paix issu du processus d'Alger. Des avancées

notoires ont été constatées sur le terrain. « **L'administration d'Etat sera de retour au nord. Les services sociaux de base dont les populations ont tant besoin, dont les populations ont été si longtemps privées, vont être également de retour. Tout cela requiert des moyens importants. Puisque nous sommes au Japon à l'occasion du 60ème anniversaire de l'Empereur, nous prenons bonne note des 250 millions de dollars. Nous savons que le Japon que nous connaissons si bien, l'efficacité de l'aide au développement sera un pas de plus pour accompagner les efforts maliens et les efforts internationaux. Mais au-delà du Japon, cet appel s'adresse à l'ensemble des pays contributeurs du monde. Vous nous soutenez dans notre combat de tous les jours contre la pauvreté, vous nous soutenez pour renforcer notre politique de stabilisation du pays** », a reconnu le ministre Tiébilé Dramé, tout en restant serein pour une sortie rapide de cette crise sécuritaire.

A noter que présentement, tous les pays du Sahel sont en proie à l'insécurité. Les récentes attaques prouvent à suffisance que l'ennemi semble ne pas s'inscrire dans le processus de paix en cours. Du coup l'apport de la communauté internationale est sollicité pour circonscrire la menace.

■ IBRAHIM SANOGO

Elections législatives mars et avril 2020 : Les inquiétudes des partis CNID et FARE



Les élections législatives programmées pourraient-elles conduire à une nouvelle crise postélectorale ? En tous points de vue, ces deux formations politiques ne sont pas ravies de la tournure que prend l'événement depuis quelques mois. Ainsi, embouchent-elles la même trompette, à travers un communiqué chacun leur inquiétude face aux élections législatives de mars et avril 2020, synonymes de mascarades. Si la première (les FARE) fait allusion à un contexte sécuritaire plus ou moins délicat et non favorable à la tenue d'élections transparentes, la deuxième quant elle, (le CNID), va plus loin par une requête déposée aux fins d'annulation du décret. Au parti du Soleil levant, c'est désormais une règle de vie, « préférer perdre des députés plutôt que ses idéaux ». Nous vous proposons une lecture in extenso de ces deux déclarations.

Le Secrétariat Exécutif National du parti FARE prend acte de la décision du Gouvernement d'organiser les élections législatives en mars et avril 2020 suivant un chronogramme publié par le ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.

A cet égard le parti FARE rappelle et prend en témoins l'opinion nationale et internationale, qu'à la suite de la première prorogation du mandat des députés en 2018, le Gouvernement s'était engagé de procéder aux différentes réformes indispensables relatives aux cadres légaux, à la constitution de février 1992 et à la

loi électorale, avant d'entamer les prochaines élections que compte organiser le pays. Cet engagement a été l'une des principales raisons de l'apaisement du climat social et politique.

De même, en 2019 justifiant la deuxième prorogation du mandat des députés, le Gouvernement, dans son communiqué de compte rendu du Conseil des ministres du 07 juin 2019 expliquait « Le mandat des députés, qui a expiré le 31 décembre 2018, a été prorogé jusqu'au 30 juin 2019 par la Loi organique n°2018-067 du 06 décembre 2018 conformément à l'avis de la Cour Constitutionnelle du 12 octobre 2018 ». La prorogation était motivée par « le caractère de force majeure des difficultés entravant le respect scrupuleux des dispositions constitutionnelles et législatives et la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier de l'Assemblée nationale ». L'évaluation de la situation politique et sécuritaire du pays révèle la persistance des difficultés et contraintes qui ne permettent pas la tenue d'élections législatives régulières et transparentes.

Aussi, à la suite de la forte demande pour la tenue d'un dialogue national inclusif par plusieurs partis de l'opposition, notamment les FARE, et par la grande majorité des organisations de la société civile, justifiée notamment par :

- L'aggravation de la situation sécuritaire, politique et économique, particulièrement, en plus des régions du nord, dans celles de Mopti,

Ségou et Koulikoro, où les affrontements meurtriers intercommunautaires se sont ajoutés aux attaques djihadistes

- La dégradation continue des conditions de vie des populations, la perte de confiance des citoyens aux Institutions de la République et de la classe politique à cause de la mal gouvernance et qui favoriserait davantage les risques de l'effondrement de l'État et la partition du pays.

- Les trafics criminels de tout genre.

Face à ces difficultés, et à la pression de la communauté internationale pour la mise œuvre de l'APR, le Président de la République, à l'entame du second mandat, ne sachant plus que faire, s'est résolu à organiser un Dialogue National inclusif, non sans avoir fait rédiger au préalable un projet de constitution ayant pour raison principale la mise en œuvre de l'APR. Ainsi, le 16 avril 2019, il déclarait : « L'idée d'un cadre de dialogue plus vaste, plus représentatif, plus inclusif fait son chemin et emporte mon adhésion...Ce qu'il nous faut c'est un format qui ne laisse personne sur le quai, qui rassemble les segments les plus divers de notre société... Ce qu'il nous faut, c'est un consensus solide pour notre avenir politique, institutionnel, social, je devrais dire sociétal. »

Il revient de constater que le DNI n'a été qu'un travestissement bien monté par le pouvoir pour qu'il endosse les dispositions de l'Accord politique de gouvernance signé le 2 mai 2019, notamment, celle de la tenue immédiate des élections législatives sans les modifications nécessaires de la loi électorale en cours, et cela dans l'unique but d'avoir une majorité mécanique à l'Assemblée Nationale pour arriver à ces fins : la mise en œuvre de l'Accord Pour la Paix issu du Processus d'Alger (APR)

On remarquera que les déclarations et les démarches du Président de la République et de celles du Gouvernement n'ont été que malice et duperie du peuple.

Conscient de la gravité de la situation sécuritaire au nord, au centre, et son glissement vers le sud, de l'absence de l'administration dans plusieurs localités et de l'obsolescence de la loi électorale, le parti FARE demeure convaincu que les élections législatives programmées ne sont qu'une mascarade qui pourrait conduire à une nouvelle crise postélectorale dont la responsabilité du Gouvernement serait entière.

L'Agora

AFRILIVRES : Le livre africain en reviviscence !

Dans le cadre de la proclamation de son prix d'éditeur, Afrilivres est une association d'éditeurs d'Afrique francophone subsaharienne, de Madagascar et de l'île Maurice basée à Cotonou au Bénin. Selon le président Abdoulaye Fodé N'Dione, l'objectif visé est d'encadrer les livres africains.

A l'ouverture des travaux de la 5^{ème} édition, le président d'Afrilivres, Abdoulaye Fodé N'Dione, a souhaité la bienvenue aux membres du jury avant de fixer les modalités du travail. Il a procédé à l'installation, avant de remettre, à chacun des membres, les publications des maisons d'édition.

En collaboration avec l'Agence Française de la Langue, de la Culture et de la diversité, le prix d'éditeur de l'Afrilivres est de 5 000 euros, soit 3,27 millions de FCFA.

Pour le président d'Afrilivres, l'association tente de rendre leurs publications visibles et disponibles sur les marchés du Nord, instaurant ainsi une relation plus égalitaire, un juste retour des choses.

« L'Afrilivres est un collectif d'éditeurs Afri-

cains qui existe depuis 2003. Ce collectif est composé de 53 en Afrique dont 14 pays francophones au sud du Sahara », a souligné Abdoulaye F. N'Dione. Depuis 2015, à l'arrivée de ce bureau, le Collectif a instauré le prix d'édition Afrilivres qui concernera les membres du jury, a-t-il précisé.

Pour ce faire, selon lui, il est important de souligner que le prix d'éditeur est différent du prix littéraire qui récompense le meilleur travail effectué chaque année. « Nous insistons sur la qualité de fabrication. Nous avons affilié cette édition à Afrilivres parce que nous voulons amener davantage de partenaires », a-t-il poursuivi.

Au niveau de la qualité du livre, le président N'Dione constatera qu'il faut encourager les

gens à se lancer dans cette activité et faire venir les autres pour avoir beaucoup de partenaires. A son avis, il faut massifier et structurer ce collectif afin de persuader les jeunes générations à venir s'enquérir dans ce domaine.

C'est à partir de là que nous pouvons régler le problème de formation des jeunes parce que cette profession n'est pas mieux connue aux yeux de tout le monde, a-t-il expliqué. A ses dires, Afrilivres est en train d'organiser des formations des jeunes d'éditeurs de moins de 35 ans afin de les inciter à embrasser ce métier. Par ailleurs, le président du Jury, s'agissant des critères de la visibilité, s'est prononcé sur la qualité du livre afin qu'il soit bien fait. C'est à partir d'une grille de variation que le jury travaille. La présentation du livre comporte la mise en page, a-t-il insisté.

A cette fin, il indiquera que les critères sont nombreux, notamment la présentation, la beauté de la couverture, la mise en page, le décryptage, le choix et la taille de la police, l'illustration, le choix du papier, entre autres...

■ IBRAHIM SANOGO



Cellou Dalein Diallo : “L’OIF vient de prouver qu’on avait raison”

A la surprise générale, l’Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), partenaire technique de la CENI, a annoncé ce lundi 24 février, son retrait du processus électoral devant conduire à la tenue du double scrutin législatif et référendaire. Réagissant à cette actualité cet après-midi, au sortir d’une rencontre des leaders du front opposé à toute modification de la Constitution en Guinée, le chef de file de l’opposition, Cellou Dalein Diallo, a tout simplement affirmé que cette institution a prouvé qu’ils (leaders politiques) avaient raison de douter de la crédibilité

de la CENI.

« On a crié sur tous les toits que le fichier était loin de refléter l’état du corps électoral guinéen. On a parlé, on s’est adressé aux institutions internationales. L’OIF vient de prouver qu’on avait raison. Parce que, ce fichier qui avait été audité et cet audit avait révélé l’existence d’importantes irrégularités et avaient demandé que ces irrégularités soient corrigées. Monsieur Kébé obéissant aux injonctions d’Alpha Condé, a refusé. L’OIF a estimé qu’il n’était pas crédible de continuer son assistance technique à la CENI parce que les re-



commandations formulées n’ont pas été mises en exécution », a-t-il laissé entendre. Le président de l’UFDG a, par ailleurs, réitéré le départ du président Alpha Condé, tel que demandé désormais par le FNDC parce qu’il ajoute l’opposant « il n’est plus digne de la fonction présidentielle ».

■ MOHAMEDNANA BANGOURA

Présidentielle 2020 au Togo : F. Gnassingbé réélu dès le 1er tour avec un score de 72,36% des voix (résultats provisoires de la CENI)

Le scrutin présidentiel du 22 février a livré son verdict provisoire officiel après presque 48h de bras de fer interposé via les médias et les réseaux sociaux entre les principaux partis d’opposition et UNIR au sujet des premières tendances de cette joute électorale.

C’est au petit matin du lundi 24 février 2020 que la CENI (Commission électorale) a rendu publics les résultats provisoires de la 7^e élection présidentielle de l’ère démocratique du Togo.

Durant près d’1h45 minutes d’horloge, le Président de la CENI, Tchambakou Ayassor et adjoints se sont succédé pour égrener les résultats globaux de cette consultation élec-

torale région par région et dans la diaspora. Il ressort de ces décomptes que Faure Gnassingbé est réélu dès le 1er tour de cette présidentielle avec un score de 72,36% des voix. Il devance Gabriel Messan Kodjo qui arrive en seconde position avec 18,37% des suffrages, suivi par Jean-Pierre Fabre avec 4,35% des votes. Ce dernier s’était classé successivement 2^e en 2010 et en 2015 selon les chiffres officiels des élections présidentielles de ces années précitées qui le créditaient au moins de 33,93% en 2010 et 35,19% en 2015.

Aimé Gogué de l’ADDI arrive en 4^e position, avec 2,38% des décomptes. Pr Komi Wolou du PSR (1,14%), Georges Kouessan (0,77%) et Me Mohamed Tchassona (0,63%) se classent res-



pectivement aux 5^e, 6^e et 7^e rangs. La présidentielle du 22 février a connu selon la CENI un taux de participation de 76,63%, un record en la matière depuis le début du 3^e millénaire. 4.669 bulletins contestés ont été dénombrés par la CENI qui a promis faire diligence pour transmettre les dossiers de la proclamation de ces résultats provisoires à la Cour constitutionnelle pour les scores définitifs

Promesses de campagne : Alpha Condé ou la stratégie du miroir aux alouettes



Le chef de l'État, en tant qu'atout maître de son parti, a pris les devants dans la dernière ligne droite de la campagne électorale. Dans ses tournées en provinces, Alpha Condé, comme à son habitude est prodigue en promesses.

Les clins d'œil du président s'adressent surtout aux militants de la première heure du Rpg. Qu'il s'engage pour la énième fois à réhabiliter, surtout matériellement, en leur offrant un habitat et de quoi passer leurs vieux jours.

Et qu'en cas de décès, ce sont leurs héritiers qui bénéficieront de cette magnanimité du président.

Dans ces tournées de campagne, le président rappelle à qui veut l'entendre, que le Rpg n'est pas un parti "ingrat et qu'une commission

mise en place pour venir en aide aux militants nécessiteux est désormais opérationnelle. C'est l'honorable Saloum Cissé qui est chargé de son fonctionnement."

Ce genre de discours lénifiants a toujours permis à Alpha Condé de faire florès, auprès de son électorat. C'est possible que la mayonnaise prenne encore cette fois-ci. Même si la plupart des militants auxquels il s'adresse, sont en réalité désabusés. Vu que le chef de l'Etat a préféré s'entourer d'anciens apparatchiks du système Conté, depuis son élection en 2010. Ou d'opportunistes attirés par les lumières du palais. C'est avec ceux-ci qu'ils gouvernent.

Nous avons eu au fil du temps, de nombreux témoignages de militants qui ont usé leurs chaussures entre la Guinée forestière ou la

Haute Guinée et les portes du palais Sékou-thouréa. Se heurtant à chaque fois à un mur. Les plus chanceux de ces « rpicistes » bénéficient d'une poignée de main du ministre des Affaires présidentielles, suivie d'une recommandation auprès du chargé des affaires sociales, Dr Mamadou Balo. Mais en vérité, les résultats sont rarement à la hauteur des attentes.

Mais comme le disait Jacques Chirac, « les promesses n'engagent que ceux qui y croient ».

Les détracteurs du président déplorent toutefois qu'il ne semble se soucier que du sort de ses militants. Et que ses discours prouvent encore une fois de plus que les Guinéens ne seraient pas logés à la même enseigne. D'autant que les moyens utilisés pour récompenser les « anciens » militants émaneraient de l'argent public.

Par ces temps de tension, cette politique du « deux poids deux mesures » ne peut qu'en rajouter à la frustration.

L'autre fait à ne pas passer sous silence est le rôle prépondérant joué par les médias privés dans la promotion du champion du Rpg, sous la deuxième république. Ils en faisaient même un peu trop, pour dire vrai.

Alpha Condé qui était entre deux avions, et qui passait le clair de son temps aux bords de la Seine, avait, il faut le reconnaître, la part belle dans le traitement des hebdomadaires de l'époque. « Même si aujourd'hui, il y a certains qui se sont appropriés ce combat à leur profit. Se faisant passer aux yeux de l'opinion comme étant les vrais amis du président », fulmine un confrère, malade et sans soutien.

On ne peut cependant en vouloir à Alpha Condé, qui comme la plupart des gens qui parviennent au sommet de l'Etat, a pu souffrir de ce que les sociologues appellent le syndrome du gagnant. Il s'agit du fait d'oublier ses amis des périodes des vaches maigres.

An advertisement for malikile.com. It features the website name in large black letters on a white background. Below it, there is a smaller line of text: "La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !". To the right, there is a smartphone displaying a news article with the headline "MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER" and a photo of people in a boat.



Football : Weekend des Aigles en Europe

Cette semaine, les internationaux maliens et leurs clubs ont livré des prestations diverses. Si Samassékou commence à avoir une assise dans le milieu de terrain d'Hoffenheim, Bissouma retrouve une place de titulaire avec Brighton depuis quelques temps, tandis que Solo endosse le costume de sauveur pour Gaziantep BB.

Le mois de février tend vers sa fin et en mars les échéances avec l'équipe nationale seront de retour, notamment la double confrontation contre la Namibie en éliminatoire de la CAN 2021. Les différentes performances réalisées par la plupart des joueurs maliens avec leurs clubs permettent d'être rassurés pour ce qui concerne le temps de jeu et la compétitivité de ces derniers. Dans ce dernier numéro du mois nous allons faire le tour comme d'habitude pour faire le point de ces performances. Commençons par la Premier League anglaise où c'était la 27ème journée qui se disputait. Menacé par la zone rouge, Southampton s'est donné une bouffée d'oxygène en s'imposant 2-0 face à Aston Villa. Titulaire, Moussa Djenebo

a assisté Long pour l'ouverture du score des Saints à la 8'. Quant à Yves Bissouma, il retrouve une place de titulaire après quelques matchs d'absence, son équipe Brighton est allée accrocher Sheffield chez lui par le score d'un but partout, ils sont à seulement à quatre points de la zone de relégation.

En Allemagne c'était la 23ème journée. Et Diabié Samassékou semble s'être définitivement installé dans l'entrejeu d'Hoffenheim puisqu'il vient d'enchaîner avec une quatrième titularisation. Lui et son équipe sont allés tenir en échec le quatrième du championnat, Monchengladbach (1-1). Par contre Amadou Haïdara Doudou, lui, n'est entré qu'à la 65' dans le match qui opposait Schalke 04 et son équipe, RB Leipzig, mais ils se sont largement imposés 0-5.

Les français ont joué, de leur côté, la 26ème journée de la Ligue 1. Pour l'un des premiers matchs de la journée, le FC Metz de Mamadou Fofana, Boubacar et Adama Traoré, est tombé (0-2) à domicile face à l'OL de Youssouf Koné. Si Fofana a joué toute la partie avec Metz, Bou-

acar était sur le banc. Mais Adama Traoré Nos tout comme Youssouf Koné chez les gones sont toujours à l'infirmerie. Par contre, le FC Nantes est allé gagner à Marseille 1-3. Parmi les trois Aigles évoluant chez les canaris Charles Traoré était le seul sur terrain, Mollah Wague et Kalifa Coulibaly ont assisté à la rencontre depuis le banc des remplaçants. Sénou Coulibaly a également suivi le nul (1-1) entre ses coéquipiers dijonnais et l'AS Monaco. Strasbourg et Amiens se sont quittés sur le score de 0-0, côté amiénois, Bakaye Dibassy est sorti prématurément à la 39' suite à une blessure à la cuisse après son coéquipier Fousseyni Diabaté a cédé sa place à la 68'. El Bilal Touré et Moussa Doumbia ont aussi été remplacés respectivement à la 64' et 73' et ont assisté à l'égalisation (1-1) de leur équipe le Stade de Reims à la toute dernière minute de la rencontre face à Saint-Etienne. Ce dimanche dans l'avant-dernier match de la journée, Rennes s'est imposé 2-1 devant Nîmes, Hamari Traoré a offert le but de la victoire rennaise à M'Baye Niang à la 89'.

En Liga, Nos, comme d'habitude, Falaye Sacko a disputé l'intégralité de la rencontre entre Desportivo Aves et Vitoria Guimaraes pour le match inaugural de la 22ème journée. Lui et Guimaraes ont gagné 0-2. Tout comme son jeune coéquipier de l'équipe nationale Moussa a, lui aussi, disputé toute la rencontre entre le FC Porto et Portimonense. Les dragons se sont imposés 1-0 et passent provisoirement en tête du classement devant le Benfica avant le match de ce dernier ce lundi.

Chez les turcs en ouverture de la 22ème journée, Sivasspor a repris ses esprits après la défaite de la journée précédente. En effet, les coéquipiers de Mamadou Samassa et Moustapha Yatabaré ont gagné 1-0 face à Alanyaspor. Yatabaré est sorti à la 71', tandis que Samassa demeure toujours le portier principal de l'équipe. De son côté, Souleymane Diarra a sauvé le point du nul pour Gaziantep en marquant à la 90' face à Goztepe. La rencontre s'est soldée par le score d'un but partout. De même, Besiktas et Trabzonspor ont partagé les points 2-2. Abdoulaye Diaby est sorti à la 64' côté Besiktas. En clôture de la journée, Kasimpasa joue contre Denizlispor de Hadi Sacko à 17h.

■ S. GUINDO, STAGIAIRE

Athlétisme : On connaît désormais les champions du Mali en cadet



Ce samedi 22 février, 136 jeunes athlètes dans tout le Mali se sont affrontés, au Stade du 26 Mars, dans six disciplines individuelles et une collectives dans les catégories hommes et dames. Et c'est le Réveil Athlétique de Kati qui s'est taillée la part du lion même si les équipes comme le Tata, Elfarouk, le CAJS ou encore l'ASJA ne lui ont pas rendu la tâche facile.

Après la phase des zones, c'était la crème de l'athlétisme chez les jeunes qui s'affrontaient dans l'enceinte du Stade du 26 Mars sous les regards satisfaits des responsables de la Fédération malienne d'Athlétisme notamment celui de président de cette fédération, Mme Sangaré Aminata Keita. La présidente Keita a témoigné de cette satisfaction aux micros de la presse. Elle a aussi expliqué que cette nouvelle manière de faire disputer la phase de zones dans plusieurs villes facilite la participation des clubs de tout le pays. Et pour la phase finale, elle se déroule dans la capitale parce que c'est là que tous les matériels mais aussi les terrains adéquats sont disponibles. En ce qui concerne les résultats, c'est l'équipe du RAK issue de la zone IV qui termine en tête au classement de médailles d'or mais d'autres

équipes comme Elfarouk, l'ASJA de Bougouni, le CAJ de San, le Sigi de Kayes ou le Tata de Sikasso ont pris leur part du gâteau.

Ainsi en 100 m Dame, c'est Hadidiatou Alasane d'Elfarouk qui s'est imposée en 13''13 ; Rokiatou Togola du RAK et Komba Traoré de l'ASJA ont complété le Podium. Sur la même distance chez les garçons, c'est Bourama Traoré de l'ASJA qui a pris le dessus sur ses concurrents en 11''82 ; il était suivi par Fousseyni Doumbia du RAK et Mamadou Coulibaly de l'Abeille Club de Dioïla (ACD).

Aux 200 m, Kadidia I. Touré du CAAS de Tombouctou a terminé première avec un chrono de 28''50, N'tafing Diakité d'Alfarouk et Mariyatou Traoré de l'ES de Koutiala l'ont suivie chez les filles. Et chez les garçons, la première place est revenue au RAK et Alou Kassambara qui a franchi la ligne en 24''53 devant Seydou Sangaré de l'ACD et Daouda Traore de l'US San.

Sur 400 m, c'est Nana Samaké du RAK qui a devancé, avec un temps de 1'02''42, Ramata Samaké du Tata et Nièba Coulibaly de Bamako. La série des garçons a vu la victoire d'Ely Koné du CAJS en 50''77 sur Mamadou Konaté (ASJA) et coéquipier du CAJS Famakan Bagayogo.

Aux 800 m, Issa Yatara a donné à Alfarouk sa deuxième médaille d'or en 2'05''28 après celle obtenue aux 100 m féminin contrairement au DEBO et le CAMD de Sévaré qui ont obtenu leurs premières et uniques médailles de la compétition grâce, respectivement, à Oumar Traoré et Souleymane Kodio. Chez les filles, c'est Kadidia Koné du Tata, en 2'25''59, qui termine en pole position suivie d'Alimadinate Dicko d'Alfarouk et Assétou Kanouté du Sigi de Kayes.

Le Tata est, lui aussi, parvenu à décrocher sa deuxième médaille d'or grâce à Yacouba Berthé sur 3000 m qu'il a parcouru en 9'54''97 devant Sidy Traoré du RAK et son homo Yacouba Cissé d'Alfarouk. Côté féminin, il n'y avait qu'une personne mais elle a fait applaudir tout le stade en bouclant sa série après 13'08''88 avec une lucidité incroyable. Cette personne, c'est la petite Aïssata Traoré de l'ES de Koutiala.

En relais combiné (100m, 200, 300m et 400m) qui s'est disputé entre les équipes constituées par zones, c'est l'équipe A de la zone II qui a terminé première devant l'équipe A de la zone IV et celle de la zone III, en filles. Et en garçons, la victoire est revenue à l'équipe A de la zone IV suivie par les équipes A de la zone II et B de la zone I.

Dans les compétitions hors-piste, Souleymane Diakité de l'ASJA s'est emparé de l'or en sautant jusqu'à 6m15 en longueur, devançant ainsi Modibo Traoré du RAK et Mountaga Goïta du CAJS. Chez les filles, c'est Ouorotey Sangaré de Bamako qui saute plus loin que tout le monde avec 4m31 ; elle est suivie de Astan Traoré du RAK et Oumou Keïta du Sigi.

Et pour terminer, le Poids masculin a été remporté par Massa Felix Koné du RAK qui a fait un lancer de 14m67 ; Daouda Traoré du CAB et Idrissa Togo de l'US San complètent le podium. Du côté des filles, Maminata Diarra de Bamako est la meilleure lanceuse de poids avec un lancer de 10m99 devant Kadiatou Doumbia et Fatoumata Kanté de Bamako.

Pour le classement général, le podium est dominé par le Réveil Athlétique de Kati (RAK) avec huit médailles dont trois en or et cinq en argent, suivi par Alfarouk avec deux médailles d'or, deux médailles d'argent et une en bronze, et c'est le Tata qui s'installe à la dernière place du podium avec deux médailles en or et autant en argent.

■ S.GUINDO, STAGIAIRE



Bélier (21 mars - 19 avril)

Le rythme de vos activités s'accéléra. Vous remonterez vos manches afin de ne pas être débordé par la multiplicité des tâches à accomplir. Quoi que vous fassiez, entreprenez ou produisiez, vous n'agirez pas en vain. Vous en récolterez des avantages.

Côté finances, vous aurez de la suite dans les idées et rien ni personne ne pourra vous détourner de votre ambition à faire entrer les euros. Vous y passerez le temps qu'il faudra, car votre intuition vous dira que vous aurez trouvé un bon filon.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Le changement professionnel est encore attendu. Vous ruminez des insatisfactions. Elles sont liées à vos relations professionnelles. Les collègues apportent une ambiance difficile. La rivalité continue de faire rage. Un de vos chefs peut vous aider.

Il faut essayer de faire attention. Vous calculez au plus près vos dépenses. Quelques charges à assumer empêchent de vous offrir des articles. Un peu de patience. Il peut y avoir des frais liés à l'habitation. Un peu d'irritabilité vous accompagne jusqu'au soir !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vos compétences sont de plus en plus recherchées, notamment si vous travaillez dans le secteur médical. Ce n'est pas le moment de prendre un congé sabbatique... D'ailleurs, la configuration planétaire Lune-Neptune vous fera passer à la vitesse supérieure.

Côté revenus, vous pourrez bénéficier d'un fort potentiel d'augmentation. Ami Gémeaux, vous pourrez peut-être passer à un taux d'imposition plus élevé, mais ce sera pour la bonne cause. En effet, votre trésorerie se portera bien mieux. C'est l'essentiel !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Côté travail, vous serez efficace, méticuleux, et apprendrez extrêmement vite... En résumé, vous serez l'employé idéal, pour ne pas dire modèle. Pour autant, une formation ne sera pas à exclure. Elle permettra d'accroître le niveau de vos compétences !

Aujourd'hui, tous les signaux seront au vert pour trouver des placements juteux, comme par exemple prendre des parts dans un business qui rapporte. Pourquoi ne pas en profiter pour devenir actionnaire ou carrément associé ? Une idée comme une autre !



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aurez des obligations à remplir sans possibilité d'y échapper. Les délais sont les délais et les responsabilités qui vous incombent ne pourront pas être déléguées. Vous devrez faire un effort et veiller à ne pas vous couper l'herbe sous les pieds.

Prudence, car les aspects de votre ciel augmenteront sérieusement les risques. Mercure rétrograde pourrait entraîner des risques de calculs ou des retards de paiement, ou encore vous faire tomber dans des pièges. Pensez à régler vos factures en attente.



Vierge (23 août - 23 septembre)

L'activité professionnelle vous laisse une insatisfaction. Vous aimeriez avoir un poste adapté à vos compétences ! Allez-y en douceur pour les démarches. Ne signez pas un contrat sans avoir lu entre les lignes. La réflexion est nécessaire avant l'engagement.

Les dépenses sont importantes. Refaire votre garde-robe vous tente ! Vous achetez des produits chers. Les frais ont un rapport avec les loisirs. Cependant, les factures mettent le budget à mal ! Pensez à différer vos règlements s'ils sont importants.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Une délocalisation ne vous fera pas perdre pied ni broyer du noir, bien au contraire ! Pour vous, ce sera même un signe du destin... N'est-ce pas le moment de faire le point et d'envisager une reconversion ? Dans la question se trouve la réponse...

Vous n'êtes pas en très bonne position pour prendre des décisions d'ordre matériel. Vous mettez trop d'obstination à faire triompher votre point de vue, mettez de l'eau dans votre vin, écoutez les suggestions de votre banquier par exemple !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Dans le travail, votre gentillesse peut vous faire défaut. Vous rendez des services à vos collègues, mais feraient-ils la même chose pour vous ? Cher Scorpion, on ne se refait pas, cependant plus de fermeté vous aidera à vous faire respecter.

Il y a du mouvement du côté de vos finances. Si vous cherchez à investir ou autres, le conseil que nos chères planètes pourraient vous donner, c'est d'y aller doucement. Ne sautez pas sur la première occasion venue. Vous précipiter est désavantageux.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Une réelle combativité, une volonté sans faille d'accroître encore davantage votre pouvoir d'action seront nécessaires au bon développement de vos activités. Dès la fin de la journée, vous pourrez constater des résultats qui dépasseront vos espérances.

Vous serez sur la piste de solutions constructives à vos éventuelles difficultés matérielles. Pour le moment, contentez-vous de respecter vos engagements et ne cherchez pas à échapper à une dette, une charge que vous devrez payer de toute façon.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Les relations avec un collaborateur peuvent vous stresser. Des rapports de force arrivent. Gardez vos nerfs, ne cédez pas aux multiples pressions des uns et des autres ! L'envie de démissionner pourrait vous intéresser. Cette envie vous aide à tenir le cap !

Un peu d'économie serait le bienvenu. Il faut lever le pied sur les frais inutiles. Les affaires liées aux voyages attirent. Vous pouvez différer ces achats. Faites attention. Les astres vous rendent très gourmand dans les dépenses sur des articles onéreux.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Dans l'entreprise où vous travaillez, le directeur vous fera suivre plusieurs formations internes. Son but sera de vous rendre le plus possible polyvalent. Vous ne serez pas le seul. Vous ferez partie d'une petite équipe de gens polyvalents. La planète Mercure vous apportera le ressort dont vous avez besoin pour avancer ou rebondir. Financièrement parlant, vous gagnerez en assurance et en indépendance. Éclairées par des personnes compétentes, vos décisions couleront de source.



Poisson (19 février - 21 mars)

Dans le travail une situation vous déplaît fortement, pour le moment vous préférez vous taire, plutôt que de dénoncer vos collègues de bureau et éviter les conflits. Cependant si l'on vient à vous questionner, vous avisez en temps et en heure.

Vous autoriser une petite incartade, c'est possible, mais en abuser c'est de l'ordre de l'impossible, à moins de vouloir mettre votre budget à mal, ce que vous ne souhaitez pas. Aujourd'hui, vous optez pour la prudence, vous prenez la bonne décision.

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com



BDM SA

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE